## Nouvelles recommandations sur les accords du participe passé

(1)

Les PP (Participes Passés) employés sans auxiliaire et les PP conjugués avec l'auxiliaire être s'accordent avec le mot ou la suite de mots que l'on trouve à l'aide de la question :

Qui (qu'est-ce qui)
est (n'est pas) PP ?

- Les musiciens invités

Qui est invité ? Les musiciens. On accorde le PP au masculin pluriel.

- La nuit est tombée.

Qu'est-ce qui est tombé ? La nuit, féminin singulier

- Les filles ne sont pas venues.

Qui n'est pas venu ? Les filles, féminin pluriel

- Les garçons sont venus chanter.

Qui est venu chanter? Les garçons, masculin pluriel

Cette règle ne modifie en rien les accords traditionnels.

(2)

Les PP des **verbes pronominaux** pourront s'accorder avec le mot ou la suite de mots que l'on trouve à l'aide de la question :

Qui (qu'est-ce qui) s'est (ne s'est pas) PP?

augmentée des éventuels compléments du verbe \*

- Flle s'est absentée.

Qui s'est absenté ? Elle, féminin singulier

- Les dynasties qui se sont succédées

Qui s'est succédé ? Les dynasties, féminin pluriel

- \* Ils se sont faits construire une maison.

Qui s'est fait construire une maison ? Ils, masculin pluriel

(3)

Les PP conjugués avec l'auxiliaire avoir sont invariables.

- J'ai mangé la pomme.
- La pomme que j'ai mangé
- Des pommes, j'en ai mangé.
- Les pommes que j'ai fait cuire
- La musique que j'ai entendu jouer

## Remarques

Les PP à valeur d'adverbe, de préposition ou de phrase tronquée restent invariables.

- Ci-joint, les pièces demandées
- Passé la barrière
- Vu les qualités du candidat
- Fini, les vacances !

Les PP de verbes en construction impersonnelle sont invariables.

- Il est tombé des cordes.